

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 123 (1978)  
**Heft:** 7-8

**Artikel:** La rubrique du président central SSO  
**Autor:** Kälin  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344163>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **La rubrique du Président central SSO**

**par le colonel Kälin**

(Traduction R.M.S.)

Voici terminée la deuxième année de mon mandat. J'ai rendu compte de l'activité de mon comité et vivement remercié tous mes collaborateurs lors de la Conférence des Présidents du 10 juin 1978.

C'est dans une amicale atmosphère de travail d'équipe que nous nous sommes efforcés d'atteindre les buts fixés: affermir la confiance en notre armée et collaborer sans ménagement avec le Département militaire fédéral.

La votation sur le service civil de remplacement a probablement été l'événement le plus important pour nous de la période 1977/1978. Le rejet très net illustre l'attitude saine du peuple envers son armée et nous fortifie dans notre détermination de maintenir intégralement l'obligation de servir dans l'armée. Le groupe de travail «Droit», dirigé par le colonel EMG Ehrat, s'est engagé avec grand succès dans la lutte contre l'acceptation de l'initiative.

Nous sommes conscients du fait que le problème du refus de servir n'est pas résolu même s'il paraît actuellement en sommeil. Nous pensons que l'on pourrait atténuer ce problème lancinant en recourant à l'aptitude différenciée au service militaire avec extension des possibilités de servir sans arme, en procédant à un examen sévère des certificats médicaux et en réexaminant les pratiques en matière de dispenses de service actif. Le Comité central va poursuivre l'étude de ces questions. Le groupe de travail «Droit» examine actuellement le récent projet de Constitution.

Le groupe de travail «Volonté de défense» dirigé par le major Urech a secondé les autres groupes de travail dans les domaines des dépenses militaires et de l'armement. En sus de son travail d'équipe en vue du rejet de l'initiative sur un service civil de remplacement, le groupe de travail «Volonté de défense» a élaboré la conception en vue de la lutte contre une réduction des budgets du Département militaire fédéral. Les réductions annuelles de 100 à 130 millions de francs pré-

vues dans le plan financier 1979/1981 entraîneraient des retards dans la réalisation du Plan directeur - armée 80 et pourraient nous empêcher d'atteindre nos objectifs quant à l'aptitude de l'armée face à la menace.

Le sous-groupe «Radio/télévision» a organisé un nouveau cours sur la manière de se comporter devant le micro et la caméra à l'intention de membres de la SSO. Il a, en outre, eu la satisfaction de saluer la présence des dirigeants de la radio et de la télévision lors d'un cours central pour professionnels des moyens d'information. En juin 1978 a paru le premier «SOG-Bulletin-SSO» destiné à promouvoir l'information latérale et à fournir aux dirigeants de la SSO la primeur de certaines informations.

Le groupe de travail «Instruction» animé par le colonel EMG Reichlin a procédé à une enquête sur les problèmes d'instruction auprès des sections. Cela lui a permis de recueillir d'utiles suggestions à l'intention du groupe de travail «Instruction hors service» et des idées à soumettre au Département militaire fédéral à l'occasion des rencontres périodiques. L'exploitation détaillée de l'enquête est encore en cours. Le groupe de travail envisage, en outre, d'organiser un cours 1978 sur le thème «Combat de localité». Le groupe de travail «Plan directeur», dont le chef est le major EMG Kùchler, a soumis au Département militaire fédéral un catalogue de problèmes visant à «L'amélioration des procédés de combat sur le Plateau». Il contient les propositions suivantes :

- Amélioration de la défense antichar des petites formations.
- Intégration de moyens antichars à l'échelon du régiment.
- Mécanisation partielle de l'infanterie.
- Augmentation de la densité en chars sur le Plateau.
- Création de moyens de couverture aérienne pour les formations mécanisées.
- Mécanisation de l'artillerie et augmentation de sa cadence de tir et de l'effet de ses projectiles.
- Problèmes d'appui aérien, etc.

Le Comité central a aussi traité avec le Département militaire fédéral de problèmes concernant les munitions pour avions et de la création d'une commission permanente (du DMF) concernant le service de protection AC. Le groupe de travail «Plan directeur» entreprend actuelle-

ment l'étude d'une amélioration des procédés de combat dans le secteur central.

Un travail important a aussi été fourni dans d'autres domaines ressortissant à la SSO. La Commission «Rex», présidée par le colonel EMG Cornut, a élaboré et diffusé une liste de personnalités suisses disposées à tenir des conférences dans les sections au cours du cycle 1978/1979. Elle a organisé et mené avec beaucoup de succès deux excursions dans le pays et trois excursions à l'étranger (Chine, France, Etats-Unis d'Amérique).

La Commission «Administration ASMZ», présidée par le major EMG Kùchler, a fait élaborer une série de diapositives sonorisées pour la propagande dans les écoles d'officiers. Un jeu est disponible sur toutes les places d'armes. On espère que ce moyen d'action moderne et non conventionnel aura du succès auprès de nos jeunes aspirants.

Le Président de la SSO voudrait donner ici connaissance de son appréciation sur les périodiques de la SSO. Il entend souvent des lecteurs de l'ASMZ déclarer qu'ils lisent ce périodique d'un bout à l'autre tellement il est de bonne qualité. Il sait aussi que la *Revue Militaire Suisse* et la *Rivista Militare della Svizzera Italiana* connaissent un succès réjouissant. Il exprime donc sa gratitude à leurs rédacteurs.

Et maintenant quelques mots sur les sections de la SSO. Il en est qui organisent quelque chose presque toutes les semaines; il en est d'autres qui pourraient être plus actives qu'elles ne l'ont été jusqu'ici.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, dans cette deuxième année de l'exercice, deux nouvelles sections:

- L'Association suisse d'officiers de transmission d'artillerie.
- La Société suisse des secrétaires d'état-major.

Nous souhaitons la bienvenue à ces jeunes et très actives sections.

J'aimerais remercier très cordialement du gros travail accompli au cours de cette deuxième année de l'exercice l'ensemble des sections et leurs présidents, les membres du Comité central et tous ceux qui le secondent dans son travail, du plus modeste des auxiliaires, en passant par toutes les collaboratrices et collaborateurs, aux chefs des groupes de travail.

Au cours de la dernière année du mandat du Comité de Schwyz, qui s'ouvre, nous aurons encore une corbeille pleines de tâches à entre-

prendre. Il faudra les mener à bien d'ici aux 29 et 24 juin 1979 où se fera la passation des pouvoirs.

La société centrale zurichoise s'est déclarée prête à poursuivre notre belle tâche après nous. Le lieutenant-colonel Keller est disposé à accepter la charge de Président central SSO. Je remercie nos camarades officiers de Zurich et surtout le lieutenant-colonel Keller de leur disponibilité. La tâche de Président central est certes un honneur; c'est surtout une charge imposante!

Votre Président central  
Colonel Kälin



